

BTS CJN

(Conseiller Juridique Notarial)

MODALITÉS

- Type de contrat : apprentissage
- **Durée de la formation : 24 mois**
- Rythme d'alternance : 2 jours au lycée, 3 jours en entreprise
- Volume de la formation : 1350 heures (ajustable selon le positionnement)

COMPÉTENCES VISÉES

La réussite dans l'emploi pour le titulaire du BTS CJN s'appuie à la fois sur des compétences générales et professionnelles et sur des qualités personnelles.

Compétences générales et professionnelles :

Capacité d'analyse et de synthèse ;
Capacité d'organisation ;
Compréhension de l'environnement professionnel et économique ;
Maîtrise de la technique juridique et du vocabulaire y afférent ;
Maîtrise de la communication écrite et orale, y compris en langue vivante étrangère ;
Maîtrise des outils et technologies informatiques spécifiques ;
Capacité de négociation.

Qualités personnelles :

Attention et sens de l'écoute ;
Rigueur intellectuelle et discrétion ;
Adaptabilité ;
Esprit d'équipe ;
Sens de l'initiative ;
Sensibilité aux règles éthiques et déontologiques.

BLOCS DE COMPÉTENCES

CULTURE GENERALE

Respecter les contraintes de la langue écrite
Synthétiser des informations
Répondre de façon argumentée à une question posée
S'adapter à la situation
Organiser un message oral

ANGLAIS

Compréhension écrite de documents professionnels, brochures, dossiers, articles de presse, etc.
Compréhension orale d'informations à caractère professionnel ;
Expression écrite : prise de notes, rédaction de comptes rendus, de messages, etc. ;
Expression orale : langue de communication, conversations simples au téléphone, etc.

ACCOMPAGNEMENT DU CLIENT SELON LES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Explication au client du statut d'officier public et ministériel et de la mission de service public du notaire

Accueil et accompagnement du client en respectant les règles de déontologie

Gestion de dossiers dans le respect des règles de déontologie et de sécurité des données

CONDUITE D'UN DOSSIER EN DROIT DES PERSONNES, DE LA FAMILLE ET DU PATRIMOINE FAMILIAL

Pratique du droit de la filiation

Accompagnement de la vie juridique des couples : les unions et les désunions

Organisation de la protection des personnes vulnérables

Conduite d'un dossier de libéralités

Règlement d'une succession

Pratique de l'indivision

CONDUITE D'UN DOSSIER EN DROIT DES BIENS DANS LE DOMAINE IMMOBILIER OU DE L'ENTREPRISE

Pratique des opérations immobilières

Pratique des baux

Pratique des contrats préparatoires

Pratique de l'acte de vente

Négociation immobilière

Contribution aux opérations sur fonds de commerce

Pratique des actes notariés en présence d'une entreprise

ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DU DROIT

Le droit – éléments introductifs

L'organisation juridictionnelle

La preuve des droits

La prescription

Les personnes

Les biens

Les obligations

CONDITIONS D'ADMISSION

- Pré-requis : être titulaire d'un bac ou d'un titre de niveau IV
- Inscription : s'inscrire sur Parcoursup (de février à septembre) ou sur le site de notre partenaire le CFA SACEF
- **Début de la formation : mi-septembre.**
- Condition : présenter un profil en adéquation avec le projet professionnel retenu
- Processus : assister aux séances de recrutement en ligne et aux ateliers de recherche d'embauche
- Contrat : signer un contrat avant la mi-décembre, soit 3 mois après le début de la formation.

ACCESSIBILITE

- Lieu de formation : Lycée des Petits Champs, 75019
- Métro : Buttes Chaumont (ligne 7bis) ou Pyrénées (ligne 11)
- Accueil handicap : les locaux peuvent accueillir des personnes porteuses de handicap.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation finale
- Mises en situation professionnelles
- Dossiers professionnels
- Evaluation des compétences métier par les maîtres d'apprentissage sur le LEA (Livret Electronique d'Apprentissage) du CFA
- Deux BTS Blancs par an (épreuves écrites et soutenances orales)
- Evaluation ponctuelle formative (devoirs sur table) + évaluation finale (certification en mai de la 2ème année) : une certification partielle est possible, toute note supérieure à 10 constitue un bénéfice durant 5 ans.

EQUIVALENCES ET PASSERELLE

- Les titulaires des diplômes universitaires de technologie du secteur tertiaire sont dispensés des unités U1 (Culture générale) et U2 (Anglais)
- Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

FINANCEMENT

- Coût : la formation est gratuite pour l'apprenti qui perçoit une rémunération. Elle est prise en charge par les OPCO selon la branche professionnelle.

MÉTHODES UTILISÉES

- Cours en face à face pédagogique, en présentiel et en distanciel en cas de fermeture du Lycée pour cause sanitaire
- Etude de cas
- Ateliers de professionnalisation
- Travaux de groupe
- Suivi pédagogique individualisé
- Accompagnement par un conseiller professionnel du CFA dédié à la formation
- Mise à disposition de ressources pédagogiques en ligne et au CDI
- Questionnaire de positionnement sur le LEA

EMPLOIS CONCERNÉS

Exerçant son activité auprès d'un ou de plusieurs notaires, le titulaire du BTS « notariat » peut occuper des emplois centrés sur :

La rédaction d'actes simples en qualité d'assistant rédacteur d'actes ;

L'exécution de formalités en qualité d'assistant formaliste ;

La négociation de biens à vendre ou à louer en qualité de négociateur. Les intitulés de ces emplois dépendent des habitudes professionnelles, des pratiques, de la taille et de l'organisation de l'office notarial.

Selon ses aptitudes et son expérience, le diplômé pourra évoluer vers la prise de responsabilités croissantes, notamment en matière de rédaction d'actes et de management d'équipe, et progresser ainsi vers un niveau cadre :

Cadre polyvalent dans de petites unités ;

Cadre responsable de services dans des structures plus importantes.

POURSUITES D'ÉTUDES

Le BTS CJN a pour objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier, une poursuite d'études est envisageable en licence pro.

Ecole de notariat en deuxième cycle pour obtenir le Diplôme de Clerc de Notaire puis le Diplôme de Notaire.